CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E53355** **VALABLE JUSQU'AU** **01/03/2027**

ÉDITÉ LE 06/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/02/2000

Raison sociale : SARL CIMAC

Forme juridique : SARL

Capital : 220 000

11 RUE MICHEL RONDET
ZI DU CLOS MARQUET
42400 SAINT-CHAMOND

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST ETIENNE 429 313 042

Siret : 429 313 042 00013

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 82 040

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 65116748104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 65116748104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 04 77 29 94 41 **Fax :**

Portable : 06 16 76 31 51

Responsabilité légale :
DESBENOIT JEAN-PIERRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : djp@cimac-metal.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 742 688 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	2	26/11/2024
4421	Structures métalliques		26/11/2024
4441	Clôtures métalliques		26/11/2024
4492	Ferronnerie		26/11/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025